



**La Confédération Générale du Travail**

**« Pour un service public de l'Équipement et de  
l'Environnement au service du public »**

# *Le Courrier*

## du Militant de l'Équipement et de l'Environnement

Site fédéral : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

N° 1473 du 6 janvier 2015

### **Bonne Année 2015 à toutes et tous !**

#### *Sommaire*

#### Pages

- |   |      |
|---|------|
| 1. Les vœux du Secrétaire Général de la FNEE – CGT  | 3-4  |
| 2. Rencontres inter-régionales CGT de janvier 2015 : invitation + courrier S.G. U.I.T.  | 5-7  |
| 3. Retraites : matériel 4 pages et recto verso CGT retraités  | 8-13 |
| 4. Elections du 4 décembre 2014 : Répartition des sièges dans le Conseil commun<br>et les Conseils supérieurs des Fonctions publiques | 14   |



## AGENDA

**Lundi 5 janvier :**

bureau de l'UGFF

**Mardi 6 janvier :**

secrétariat de l'UIT

**Mercredi 7 janvier :**

secrétariat fédéral

**Jeudi 8 janvier :**

2ème réunion confédérale des chargés  
de la communication

**Jeudi 8 janvier :**

commission exécutive de l'UGFF

**Mardi 13 janvier :**

CCN de la CGT

**Lundi 19 janvier**

Bureau UGFF-CGT

**Mardi 27 janvier**

CE fédérale

**Mercredi 28 janvier :**

CE fédérale



## INFOS REVES



**Surveiller et infiltrer**

**La CGT porte plainte contre le groupe Orpea-Clinea**

Le groupe de maisons de retraite et cliniques privées Orpea-Clinea, n°2 du secteur en Europe, aurait recruté des espions pour surveiller ses salariés et les syndicats. C'est l'accusation de Me Sofiane Hakiki, avocat de la CGT, qui, pièces à l'appui, a saisi la justice pour dénoncer « *la mise en place d'un système visant à infiltrer le syndicat et surveiller le personnel d'un groupe de maisons de retraite* ». Ils s'appelaient Bastien, Fabien et Guillaume. Ils étaient brancardier, homme d'entretien ou agent d'accueil. Embauchés en 2010 par Orpea pour travailler dans la maison de retraite de L'Hay-les-Roses, une autre d'Andilly, et dans une clinique de Lyon, ces faux salariés seraient en fait des espions fournis par le Groupe S (...)



**Amazon France**

**Salariés en grève pour les salaires**

À trois jours de Noël, la CGT, premier syndicat chez la filiale française du géant américain du commerce en ligne Amazon, avait appelé à la mobilisation pour ce lundi 22 décembre sur les quatre sites de logistique de l'Hexagone. Les revendications portent sur les salaires et les conditions de travail. (...)



**Le gouvernement augmente le SMIC mensuel de 15 euros**

**Une politique pas à la hauteur des enjeux !**

Le gouvernement a annoncé ce matin une augmentation du SMIC de 0,8 %, limitée à l'application des seuls critères légaux et n'a pas exercé de coup de pouce. Le montant du SMIC mensuel est désormais de 1457,52 euros bruts.

De plus en plus de salariés ont des problèmes pour boucler leurs budgets, un nombre croissant peut même être qualifié de « travailleurs pauvres ». L'économie française a du mal à redémarrer, engluée dans une politique de cadeaux aux entreprises qui privilégient leurs profits à la rémunération de la force de travail, alors qu'elle aurait besoin d'une politique volontariste basée sur une augmentation de la consommation des ménages et des investissements des entreprises. (...)

suite sur : [www.cgt.fr](http://www.cgt.fr)



# FEDERATION NATIONALE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'ENVIRONNEMENT

---

263 rue de Paris – case 543 – 93515 Montreuil Cedex  
Tél. : 01 55 82 88 75 – Fax : 01 55 82 88 70  
E mail : [fd.equipement@cgt.fr](mailto:fd.equipement@cgt.fr) - Site : [www.equipement.cgt.fr](http://www.equipement.cgt.fr)

Montreuil, le 2 janvier 2015

*Aux syndiqué(e)s de la Fédération*

## **Tous mes vœux pour 2015 !**

Cher(e)s camarades,

2014 aura été à l'évidence dans le prolongement des précédentes années : le chômage augmente, les salaires ne sont pas revalorisés, les inégalités se creusent... Les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas.

La Modernisation de l'action publique (MAP) a pris la relève de la RGPP sans en modifier la logique de réduction des effectifs et d'austérité avec baisse des crédits de fonctionnement, d'action sociale, des crédits pour les mesures catégorielles et des postes de promotion.

A cela s'ajoutent le maintien du gel du point d'indice, la loi de décentralisation et la réforme territoriale. La décision du gouvernement de réduire le nombre de régions ne sera pas sans conséquences sur les DREAL et leurs agents.

Fusion de services, mutualisations ont été les maîtres mots de la réorganisation de l'administration territoriale de l'État. Nul doute que la nouvelle phase annoncée apportera à nouveau les pires difficultés aux agents des DREAL des régions fusionnées. Et qui peut croire que les directions départementales resteront des services de l'État sur leurs périmètres départementaux... alors que ces périmètres sont déclarés obsolètes avec la suppression des Conseils généraux ?

Une « revue des missions » de l'Etat est lancée pour décisions en février 2015...Un seul constat, après la « décentralisation » et le transfert aux Collectivités, l'État disparaît peu à peu des territoires et, par là même, disparaît la notion de péréquation entre les territoires riches et pauvres.

Au contraire, nous avons besoin d'un service public technique de l'État territorialisé au plus près des usagers, au service des populations, des collectivités territoriales et de l'intérêt général.

Nos ministères vivent également des regroupements de services par création d'établissements publics : [VNF](#), [CEREMA](#), [ANCOLS](#), [AFB](#)... A cela s'ajoutent des processus d'externalisations et/ou privatisations de missions comme par exemple au travers [du plan de relance autoroutier](#). Toutes ces réorganisations déstabilisent les personnels, les placent souvent dans des situations de souffrance au travail et de perte de sens.

Sur tous ces sujets, la Fédération, avec ses composantes, a été active pour porter les revendications des personnels notamment au sein du [Comité de suivi ATESAT/ADS](#), du [Comité de suivi sur l'ANCOLS](#), contre le plan de relance autoroutier mais également concernant VNF comme par exemple lors de [l'audition au Sénat sur l'application de la loi](#).

2014 aura vu la CGT active et offensive concernant le [dossier Amiante](#). Il faudra poursuivre pour faire aboutir nos revendications sur ce sujet qui n'a que trop duré !

Enfin, [le 4 décembre 2014](#) plus de 5 millions d'agents publics répartis sur les trois versants de la fonction publique (Territoriale, Hospitalière, État) ont été invités à élire leurs représentants dans les différents périmètres de négociations les concernant. C'est la première fois dans notre pays qu'un événement d'une telle portée s'est déroulé.

Avec 28,6 %, la liste CGT-FSU est la première au Comité technique ministériel commun, aux ministères de l'écologie, du développement durable et de l'énergie (MEDDE) et du logement, de l'égalité des territoires et de la ruralité (MLETR). La forte mobilisation des personnels (75 %) renforce la légitimité des syndicats et témoigne de l'attachement au fait syndical.

Par ailleurs, [la CGT demeure la première force syndicale dans la Fonction publique](#) (Etat, Territoriale, Hospitalière), avec 4 points d'avance sur la suivante.

La CGT a assumé ses responsabilités d'organisation syndicale auprès des personnels et ses résultats constituent un témoignage de confiance à l'égard de tous les militants qui condamnent la politique du gouvernement et rassemblent autour d'eux dans la lutte pour faire aboutir nos revendications.

Ce qui nous attend en 2015 sera sans surprise de la part de ce gouvernement. Les raisons de rester mobilisés demeurent : emploi, salaires, conditions de travail, retraites, pénibilité, privatisations/externalisations, Service public.

Nous aurons également à porter nos revendications (catégorielles, missions, conditions de travail, pénibilité, amiante, égalité professionnelle...) autour de l'agenda social ministériel 2015. Le bilan de celui de l'année 2012-2013 (2014 a été une année blanche !) mettra en évidence les écarts importants qui se font jour entre les objectifs affichés et la réalité.

L'autre enjeu de l'année qui débute sera la syndicalisation : « se syndiquer, c'est aussi lutter ! ». La Fédération, en lien avec ses syndicats, va impulser une campagne nationale avec un investissement indispensable des Unions fédérales (UF).

Dans la suite de la [Conférence nationale des UF d'avril 2014](#), les Unions fédérales feront l'objet d'une profonde réorganisation (fonctionnement et vie syndicale). Ce sujet sera à l'ordre du jour de la Commission exécutive fédérale des 27 et 28 janvier prochains.

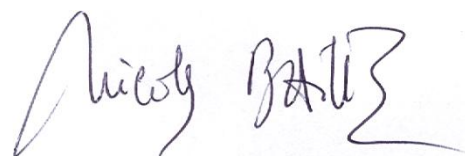
Les sujets de mobilisation sont connus, la syndicalisation une priorité : les UF doivent être les véritables relais dans les territoires.

Enfin, j'invite toutes les composantes fédérales à participer activement et en nombre aux [7 rencontres inter-régionales CGT de janvier 2015](#). Il est indispensable de créer de la convergence dans le processus d'élaboration du rapport de force et cela passe notamment par ces réunions organisées en territoire.

Cher(e)s camarades, comme vous le voyez, cette année 2015 s'annonce comme une année de combats afin de faire aboutir nos revendications. C'est bien « tous ensemble » : Fédération, syndicats nationaux, syndicats, unions fédérales, sections et militant(e)s que nous pourrons peser et faire progresser nos revendications pour une société plus juste.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos proches une très bonne année 2015.

Recevez mes fraternelles salutations.



**Nicolas BAILLE**

*Secrétaire Général de la FNEE-CGT*



# Union Interfédérale des Transports

UIT CGT - 263, rue de Paris – Case 571 – 93515 Montreuil Cedex  
TEL: 01 55 82 80 47 - FAX : 01 55 82 80 49 - E- mail : uit@cgt.fr

- ✓ Aux syndicats et sections syndicales du champ UIT
  - ✓ Aux animateurs UIT en territoires
- ✓ Pour info : aux Comités Régionaux

Objet : rencontres inter-régionales

Montreuil, le 18 décembre 2014

Cher-e-s Camarades,

Le Bureau de l'UIT, réuni le 26 novembre 2014, a pris la décision de s'adresser à l'ensemble des structures syndicales (syndicats/sections) composantes des Fédérations UIT pour créer les conditions de notre participation aux rencontres inter-régionales organisées par la Confédération.

Cela à partir de ce que nous avons engagé, le 04 novembre 2014, où –dans de nombreux endroits- nous avons eu des démarches interpros, interfédérales réussies dans certaines endroits et plus difficiles dans d'autres ; notre volonté étant de poursuivre cette démarche en travaillant les convergences au plus près dans les territoires, les bassins d'emplois.

Ceci s'inscrit pleinement dans notre processus revendicatif et la volonté de donner des suites revendicatives au 04 novembre 2014.

Comment porte-t-on les enjeux transports, énergétiques et industriels de façon convergente dans nos professions bien-sûr, mais aussi avec les territoires ?

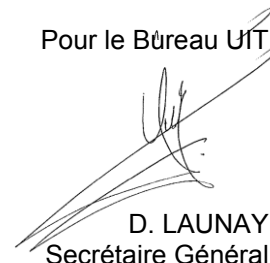
C'est pourquoi le Bureau de l'UIT invite nos organisations à participer à ces rencontres inter régionales, à y porter notre démarche revendicative et œuvrer à la construction du rapport de forces et à l'action –bien ancrée sur le terrain avec les salariés.

Vous trouverez ci-joint les dates et lieux de ces rencontres inter-régionales.

Rapprochez-vous de votre UD ou Comité Régional pour les détails d'organisation.

Recevez, Cher-e-s Camarades, nos fraternelles salutations.

Pour le Bureau UIT



D. LAUNAY  
Secrétaire Général

Four horizontal lines for address information.

La CGT - Département Information et Communication

Participant

Form fields for participant information: Nom, Prénom, Adresse, Mail, Tél, Syndicat, Département, Fédération.

- Checkboxes for various regions and dates: Compiègne (Thourotte) — 15 janvier 2015, Angers (Trélazé) — 16 janvier 2015, Clermont-ferrand — 21 janvier 2015, Besançon — 22 janvier 2015, Nîmes — 27 janvier 2015, Angoulême — 27 janvier 2015, Montreuil — 28 janvier 2015.

NOUS SOUHAITONS PARTICIPER À LA RENCONTRE :



Large graphic with speech bubbles containing the text 'PARTAGEONS NOS SUCCÈS' and 'Du 15 au 28 janvier 2015'. Includes logos for 'la cgt' and 'nvo La Nouvelle Vie Ouvrière'. A timeline at the bottom shows dates from 15/01 to 28/01.

La confédération et les organisations de la CGT, en partenariat avec la NVO, vous proposent...

## ...7 rencontres inter-régionales des syndicats CGT pour prendre la parole du 15 au 28 janvier 2015

### « PARTAGEONS NOS SUCCÈS ! »

*Comment changer la donne en matière sociale sur nos lieux de travail, dans les entreprises, les groupes, les services et dans le pays ?*

*Comment permettre l'intervention directe des salarié-e-s pour modifier le rapport de forces ?*

*De quelles forces la CGT a besoin et comment doit-elle les organiser pour être plus efficace ?*

Chaque jour, les syndicats CGT s'emploient à développer les luttes dont de nombreuses rencontrent des succès significatifs.

**Plus de 40 000 salarié-e-s se syndiquent à la CGT chaque année.** Des résultats électoraux permettent à la CGT de renforcer son audience sur de nombreux lieux de travail.

**Des syndicats CGT prennent des initiatives innovantes** pour s'adresser aux salarié-e-s et rendre les syndiqué-e-s de plus en plus acteurs, actrices.

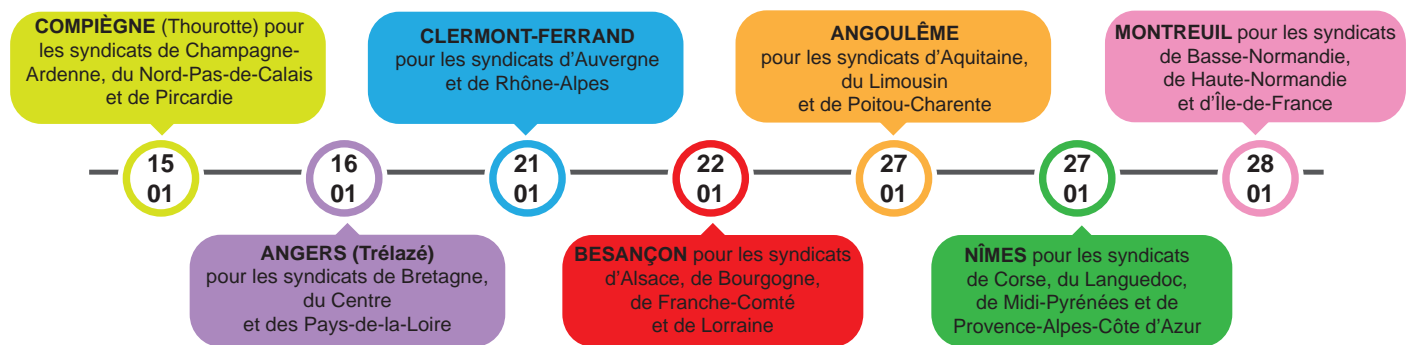
**Des réflexions, des idées nouvelles émergent** pour vaincre l'individualisation, le repli sur soi et la résignation.

**Des syndicats de différents secteurs professionnels travaillent ensemble** pour être plus efficaces dans la défense des revendications

**De nouvelles pratiques syndicales se font jour**, pour permettre aux salariés d'intervenir sur leur travail pour le transformer.

*Ces expériences et ces succès, méritent d'être partagés et d'être connus !*

**Échangeons aussi sur ce qui bloque encore**, sur ce qu'il faut bouger dans notre organisation et le fonctionnement de la CGT pour passer à une vitesse supérieure, tel que nous l'avons décidé lors du 50<sup>e</sup> Congrès de la CGT.



NOUS SOUHAITERIONS FAIRE PART DE NOTRE EXPÉRIENCE  
OU DE NOS IDÉES SUR :

Bulletin à compléter et à retourner **au plus vite** à votre union départementale ou à votre fédération

# Conquérir les moyens pour bien vivre nos retraites !

## VIVRE DIGNEMENT, S'ÉPANOUIR

Après des années de travail, les retraités (ées) aspirent à vivre dignement leur nouvelle vie. Ils doivent pouvoir préserver leur santé, se reposer et s'épanouir dans des conditions telles que le permettent les progrès des sciences et la création de richesses.

## L'APPAUVRISSMENT DES RETRAITÉ(E)S

Le décalage entre les revenus des vrais riches et ceux des pauvres ne cessent de croître, touchant particulièrement les catégories les plus défavorisées. Un grand nombre de retraités, et surtout de retraitées sont durement touchés (ées) par les mesures d'austérité. Elles (et ils) sont de plus en plus nombreux à solliciter des aides, à aller aux restaurants du cœur et à ne plus pouvoir se soigner et se loger correctement. Quant à ceux qui touchent des retraites du niveau de leur qualification professionnelle, ils doivent se serrer la ceinture.

## LE POUVOIR D'ACHAT RÉDUIT

Les pensions du régime général, des régimes spéciaux et des retraites complémentaires sont bloqués. C'est par manque de recettes que la Sécurité Sociale ne peut plus assurer correctement son rôle, ce qui engendre progressivement un système de type assurantielle abandonnant la

### L'APPORT DES RETRAITÉ(E)S - LES DEVOIRS DE LA SOCIÉTÉ

Par leur travail, les retraités (ées) ont permis les progrès des sciences et la création de richesses

Par leurs cotisations elles et ils ont été solidaires des générations précédentes.

Par leurs luttes, elles et ils ont obtenu et maintenu des acquis pour un progrès social pour tous.

Leur implication (familiale, associative, bénévolat...) en fait un des moteurs économique et social de la société.

L'importance du rôle qu'ils jouent et de la place qu'ils occupent dans la société exigent qu'ils puissent bénéficier des moyens nécessaires et suffisants pour pouvoir vivre une retraite épanouie, en pouvant se nourrir, se soigner, se loger correctement jusqu'à la fin de leur vie.



solidarité. La fiscalité ampute de plus en plus le pouvoir d'achat des retraités (ées). Les prix des logements et des transports ne cessent de croître.

## L'ARGENT ÉXISTE

Les richesses produites par les salariés, les profits le démontrent, mais sont accaparées à d'autres fins, à l'image du pacte dit de responsabilité : 41 milliards de cadeaux au patronat auxquels s'ajoutent 25 milliards de fraudes aux cotisations sociales, c'est 220 milliards d'aides publiques données aux entreprises, dont 80 % vont dans les poches des actionnaires.

## RENFORCER LE SYNDICALISME RETRAITÉ

Pour que les 15 millions de retraités – ées deviennent une force plus efficace pour gagner sur les revendications. En me syndiquant à l'UCR-CGT, je me donne les moyens d'agir sur ma vie de retraité-e.

## DONNONS-NOUS LES MOYENS DE LA MOBILISATION

Les retraités (ées) doivent agir. L'Union Confédérale des Retraités les appelle à poursuivre et à amplifier la mobilisation unitaire. Après les succès de la carte de vœux/pétition en janvier 2014 (plus de 120 000 signataires), la journée nationale d'action du 3 juin 2014 à Paris (plusieurs dizaines de milliers de participants (tes) venus de toute la France), celle du 30 septembre, il faut aller plus loin dans l'élargissement de la mobilisation et l'interpellation des élus.

UCR-CGT : 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex  
Tél. : 01 55 82 83 70 - Mail : ucr@cgt.fr





# Régimes de base

La retraite constitue un droit fondé sur des années de cotisation, une participation au développement économique du Pays, et une contribution de solidarité de celui-ci envers les citoyens âgés les plus démunis.

Ces principes qui ont conduit à la mise en place de la Sécurité Sociale, dans notre Pays et notamment de son régime de retraite, au lendemain de la seconde guerre mondiale il y a 70 ans cette année,\* entendaient garantir à chaque salarié(e) un revenu décent au terme d'une vie de travail génératrice de richesses ou de services d'intérêts communs. Ils s'inspiraient notamment des réalisations mises en place par les régimes spéciaux, précurseurs de droits spécifiques au bénéfice de leurs ressortissants.

Cet ensemble a montré son efficacité: aujourd'hui notre Pays compte plus de 15 millions de retraités, l'espérance de vie est une des plus avancées des Pays occidentaux Et les retraités constituent à travers leur consommation des vecteurs importants dans le développement économique du Pays. Sans oublier leur apport indispensable au fonctionnement de la vie associative et à la solidarité familiale intergénérationnelle.

La perte constante de Pouvoir d'achat des pensions entamée depuis bientôt deux décennies, le blocage de toute revalorisation de celles-ci au cours de ces dernières années sont lourds

de conséquences pour l'ensemble des retraités; Ils conduisent à une précarité générale, voire à des drames dans certains cas.

La garantie d'une retraite égale à au moins 75 % du salaire de la meilleure période d'activité professionnelle devient aujourd'hui une exigence incontournable

Loin de répondre à la gravité de cette situation et à cette légitime demande, les différents systèmes d'épargne retraite et autres placements financiers qui sont proposés à titre de solution, conduisent à travers l'individualisation, à une rupture de la solidarité intergénérationnelle, à une marginalisation de cette catégorie de la population que constitue le monde des retraités, et à priver celui-ci, de toute participation au développement économique du Pays, auquel il ont pourtant beaucoup contribué au cours de leur vie active.

Plus que jamais l'heure est à la mobilisation de tous et de toutes à travers un syndicalisme retraité spécifique; un syndicalisme d'union, solidaire, dynamique et offensif prenant en compte les besoins et les aspirations de chacune et de chacun là où il se trouve, en matière de ressources, de besoins de santé, de transports, de loisirs et face au vieillissement et à ses vicissitudes etc.

**C'est l'ambition de l'Union Confédérale des Retraités CGT.**

**ENSEMBLE NOUS POUVONS BEAUCOUP !**

# Régimes complémentaires

La retraite complémentaire **Arcco ou Agirc** constitue un supplément important et indispensable au régime de base de la Sécurité Sociale dans le revenu des retraités. Quelle qu'ait été leur qualification professionnelle: cadre ou non cadre Au delà d'un attachement bien légitime à ce système, les retraités identifient souvent leur caisse de retraite complémentaire à leur profession: transport, bâtiment, textile, métallurgie, alimentation etc., et à ses spécificités propres notamment en matière d'établissements de vacances, de loisirs ou d'action sociale, concrétisée par des aides, ponctuelles ou régulières, notamment face à la maladie ou la perte d'autonomie.

Beaucoup de retraités se souviennent avoir été partie prenante durant leur activité, professionnelle, dans le choix et le fonctionnement de la Caisse chargée de gérer leurs cotisations et d'établir leurs droits en la matière. D'avoir pu suivre cette évolution à travers les compte-rendus d'assemblées générales que leurs en faisaient les représentants qu'ils avaient démocratiquement élus.

Aujourd'hui cet ensemble est menacé. Il est mis en péril, à court terme, si rien ne change, notamment en raison d'un taux de chômage élevé, d'une précarité accrue et d'une politique de bas salaires qui privent le système de ressources.

L'augmentation positive de la durée de la vie, celle du nombre de retraités, l'aspiration légitime de ces derniers à obtenir une pension conforme à leurs besoins imposent en prolongement un financement à la hauteur de ces réalités

Loin de répondre à cette exigence conforme à l'évolution de la société, et aux possibilités économiques de notre Pays, le

patronat refuse une contribution supplémentaire à travers une hausse de ses cotisations.

Il assèche les réserves des Caisses et fait adopter à travers des accords paritaires que la CGT, n'a pas signé, des mesures drastiques qui remettent en cause la pérennité même du système et sa crédibilité au regard des cotisants et allocataires.

Comme, pour les régimes de base un blocage des pensions est imposé. L'action sociale est réduite à la portion congrue et le patrimoine social que les Institutions s'étaient constitué est liquidé.

Au prétexte d'économies de gestion des regroupements d'institutions de retraite complémentaires sont constitué à travers la création de **Groupes de Protection Sociale – GPS-** de véritables Potentats financiers, qui se livrent une guerre sans merci, et à l'intérieur desquels cohabitent la Prévoyance, la mutualité et surtout des produits d'épargne et de retraite par capitalisation alors que la retraite complémentaire noyau originel de ces structures est de plus en plus marginalisée.

Parallèlement la démocratie est battue en brèche par une réduction continue du nombre d'administrateurs, et les cotisants et allocataires sont mis en difficultés pour une connaissance précise de leurs droits.

Enfin la perspective avancée d'un régime unique conduisant dans un premier temps à une fusion arcco-agirc, serait lourde de conséquences: loin d'ouvrir des droits nouveaux elle conduirait à un nivellement par le bas des pensions servies pour l'ensemble des ressortissants, et remettrait même en cause par prolongement la catégorie **de salariés cadres** dans les classifications conventionnelles.

# Notre bien le plus précieux

Le niveau des retraites, la baisse des remboursements de la Sécurité Sociale, les déserts médicaux éloignent les retraités de l'accès aux soins. Situation qui découle de choix politiques délibérés et de restructuration de la santé, en particulier la loi HPST, les objectifs de rentabilité financière, se traduisant par des suppressions de postes, des fermetures de lits et de centres hospitaliers = Diminution de l'offre de soins en territoire.

### Pour le droit à la santé, la CGT préconise :

- une politique de prévention, de la naissance aux âges avancées de la vie, fondée sur l'éducation, la prévention des risques et la recherche sur les liens entre santé, environnement, travail et autonomie de la personne.
- un suivi médical post-professionnel après le départ en retraite pour la prise en charge des maladies d'origine professionnelle.
- la création d'un grand pôle public de santé pour lutter contre les inégalités et pour la coordination des acteurs du système de soins, de santé et médico-social.
- l'amélioration des remboursements de la Sécurité Sociale et la suppression des franchises médicales, du forfait hospitalier, des dépassements d'honoraires,
- de faciliter l'accès aux complémentaires Santé

### Autonomie :

Pour un droit à compensation universelle quel que soit l'âge ou le handicap

L'augmentation de l'Allocation de Perte d'Autonomie et la baisse du ticket modérateur prévues par la loi sur le vieillissement de la société vont dans le bon sens mais ne répondent pas aux besoins réels. Le financement de la loi par la CASA et les seuls retraités est injuste. Celui des Etablissements Hospitaliers pour Personne Agée Dépendante n'est pas abordé.

Pour la CGT le droit à compensation de la perte d'autonomie doit être pris en charge et financé dans le cadre du système solidaire et intergénérationnel de la sécurité sociale. Elle demande la suppression de la journée de travail gratuit et de la CASA.

Elle agit pour la démocratisation des lieux de décision concernés par la perte d'autonomie et pour que la Caisse Nationale de Solidarité à l'Autonomie réintègre la sécurité sociale.

### La CGT préconise :

- un grand service public de l'autonomie qui réponde aussi aux besoins des salariés de l'aide à domicile (formation, professionnalisation, qualification, rémunération).
- l'attribution de droits prenant en compte la situation des proches pour qu'ils puissent articuler vie professionnelle et rôle d'aidants.
- l'adaptation du logement, de l'urbanisme, des transports pour permettre aux personnes âgées de vivre à leur domicile, favoriser la mixité intergénérationnelle et le lien social
- des établissements d'hébergement accessibles financièrement.

## FISCALITÉ

# Les retraité-e-s toujours maltraités

« Les ménages moyens et modestes ont été particulièrement mis à contribution du fait notamment des hausses d'impôts décidées par la précédente majorité (gel du barème décidé pour deux ans en 2011, extinction progressive de la demi-part des personnes isolées) » (extrait du dossier de presse de présentation de la loi de Finances pour 2015).

Seule une revalorisation du barème pour l'imposition des revenus de 2013 est intervenue. De plus la nouvelle majorité a instauré l'imposition des majorations de retraite des parents de 3 enfants et plus et une augmentation des taux de la TVA pour tous.

Au cours de l'été 2014 il a été fait grand bruit autour de la réduction de l'impôt sur le revenu pour quelques 4 millions de foyers fiscaux. Cette réduction d'impôt de 350 à 1 € ne compense pas le fait qu'autant de contribuables sont devenus imposables avec les mesures Sarkozy et Hollande. La mesure Valls n'a conduit à un impôt égal à zéro ou non mis en recouvrement que celles et ceux déclarant entre 13 726 et 15 370 € (moins de 65 ans) et entre 16 257 et 16 666 € (pour ceux nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1948), les contribuables en-dessous de ces limites étaient déjà non imposables.

Il n'y a eu aucune modification pour les seuils en matière d'exonération d'impôts locaux. Toutefois les actions que nous avons menées

pour dénoncer les conséquences de cette perte d'exonération ont conduit le gouvernement à décider, dans le cadre de la Loi de Finances rectificative du 8 août, de prolonger en 2014 l'exonération de taxe d'habitation et de redevance télé pour les personnes de plus de 60 ans et les veuves et veufs qui en bénéficiaient. Par contre cette mesure n'a pas été étendue à la taxe foncière.

Pour l'imposition des revenus 2014 beaucoup a été dit et écrit sur la suppression de la 1<sup>re</sup> tranche. Certes, cela va permettre à une personne seule de ne pas être assujettie à l'impôt sur le revenu si ce revenu annuel est inférieur ou égal à 15 271 € pour les moins de 65 ans et à 16 572 € pour celles et ceux nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1949. Pour autant ils ne seront pas exonérés d'impôts locaux.

La tranche à 14 % du barème de l'impôt a été abaissée de 11 191 € à 9 691 €, de ce fait dès 1 750 € de revenu mensuel le montant de l'impôt sur le revenu payé en 2015 sera identique à celui de 2014. Cette baisse d'impôt sur le revenu entraînera une perte de recettes de 5 milliards pour le budget de l'Etat mais dans le même temps la TVA rapportera plus de 3 milliards supplémentaires.

Un certain nombre de retraités qui verront baisser très faiblement leur impôt sur le revenu, subiront dans le même temps, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une augmentation de la CSG. En effet ceux, qui n'avaient pas d'impôt sur

le revenu à payer du fait de déductions pour dons aux œuvres ou emploi d'un salarié à domicile (la cotisation syndicale ne le permettait pas), payaient une CSG à 3,8 % au lieu de 6,6 % et étaient exonérés de la CASA à 0,3 %. La loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2015 a modifié le dispositif. Désormais il faudra avoir un revenu fiscal de référence inférieur à 13 900 € pour bénéficier du taux réduit de CSG et être exonéré de CASA soit un revenu annuel imposable en 2014 de 15 444 € (moins de 65 ans) et 16 747 € (pour ceux nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1949). Pour les intéressés la baisse de l'IR ne compensera pas l'augmentation de la CSG et l'assujettissement à la CASA.

Au lieu de tripatailler le barème année après année, il faut une véritable réforme de cet impôt sur le revenu avec une réelle progressivité par la création de nouvelles tranches, ainsi que de l'ensemble du système fiscal (encore une promesse abandonnée !). Il convient également de rétablir la demi-part pour toutes les personnes vivant seules ayant élevé des enfants et de supprimer l'imposition de la majoration de pension pour 3 enfants et plus. L'impôt est nécessaire encore faut-il qu'il soit réparti en fonction des revenus de chacun et non pas comme c'est le cas aujourd'hui en faveur des plus riches.

Tous les exemples sont donnés pour 1 part.

# Logement/transport

Nos pensions doivent nous permettre de bien vivre afin de profiter d'un repos bien mérité et de continuer notre vie dans la dignité. Nous n'avons que nos pensions pour nous loger, nous nourrir, nous déplacer et avoir quelques loisirs.

Or, le logement représente une part de plus en plus importante de nos revenus (près de 30%). Que l'on soit locataire ou propriétaire cela est de plus en plus difficile. Pourtant la garantie de disposer d'un logement est un élément majeur du « vivre ensemble », de l'intégration et de la cohésion sociale dans notre société.

Cela implique :

- Un habitat intergénérationnel
- Des logements adaptés à la perte de mobilité et aux différents rythmes de vie
- Des foyers logements qui soient de vrai « domicile » avec :
  - ➔ une loi d'orientation définissant leur rôle
  - ➔ une situation au cœur de la cité et au cœur d'un réseau de transports, soins, loisirs, culture
  - ➔ Se déplacer est vital pour les retraités ; c'est le moyen indispensable à l'autonomie. Cela pose des problèmes de coût et d'accessibilité.

Il faut :

- Des transports urbains, interurbains et en milieu rural en nombre suffisant et répondant aux besoins de la population, y compris les retraités en matière de fréquence, d'horaires, de correspondances, de confort, d'accessibilité, de sécurité, de maillage et de proximité.



- Une politique tarifaire qui rende l'ensemble des transports accessible à toutes et à tous.

Après avoir travaillé toute une vie, les retraités sont en droit d'avoir des loisirs, desquels ils sont souvent exclus faute de moyens financiers.

Il faut construire dans la proximité des revendications pour que la culture soit prise en compte comme élément d'émancipation de l'être humain et soit une composante essentielle de ce temps libre que constitue la retraite. Que les retraités puissent accéder à tous les aspects de la culture générale, scientifique et technique et qu'ils puissent continuer à enrichir leurs connaissances dans tous les domaines.

Le droit aux pratiques sportives de son choix pour toutes et tous, à tous les âges de la vie. Les offres doivent permettre à tous les retraités quelles que soient leur âge, leur état de santé, leur goût, leur lieu d'habitation et leurs situations sociales d'y participer.



## BULLETIN DE SYNDICALISATION CGT

Retraité isolé ?

**NON !**

Retraités syndiqués ?

**OUI !**

### POUR DÉFENDRE MES REVENDICATIONS

• Mon pouvoir d'achat • Ma retraite • Ma santé • Mes besoins quotidiens

➤ *Je me syndique à la CGT*

Nom ➤ ..... Prénom ➤ .....

Adresse ➤ .....

Code postal ➤ ..... Ville ➤ .....

Branche professionnelle d'origine ➤ .....

Mail ➤ ..... Tél ➤ .....

**Bulletin à retourner à l'UCR CGT - 263, rue de Paris - 93515 Montreuil cedex ou à remettre à un(e) militant(e) Cgt de votre connaissance**

Informatique et liberté : En application de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toutes informations vous concernant. Ces informations pourront être cédées à des organismes extérieurs, sauf si vous cochez la case ci-contre

# Conquérir les moyens pour bien vivre nos retraites !

## VIVRE DIGNEMENT, S'ÉPANOUIR

Après des années de travail, les retraités (ées) aspirent à vivre dignement leur nouvelle vie. Ils doivent pouvoir préserver leur santé, se reposer et s'épanouir dans des conditions telles que le permettent les progrès des sciences et la création de richesses.

## L'APPAUVRISSMENT DES RETRAITÉ(E)S

Le décalage entre les revenus des vrais riches et ceux des pauvres ne cessent de croître, touchant particulièrement les catégories les plus défavorisées. Un grand nombre de retraités, et surtout de retraitées sont durement touchés (ées) par les mesures d'austérité. Elles (et ils) sont de plus en plus nombreux à solliciter des aides, à aller aux restaurants du cœur et à ne plus pouvoir se soigner et se loger correctement. Quant à ceux qui touchent des retraites du niveau de leur qualification professionnelle, ils doivent se serrer la ceinture.

## LE POUVOIR D'ACHAT RÉDUIT

Les pensions du régime général, des régimes spéciaux et des retraites complémentaires sont bloqués. C'est par manque de recettes que la Sécurité Sociale ne peut plus assurer correctement son rôle, ce qui engendre progressivement un système de type assurantiel abandonnant la



solidarité. La fiscalité ampute de plus en plus le pouvoir d'achat des retraités (ées). Les prix des logements et des transports ne cessent de croître.

## L'ARGENT ÉXISTE

Les richesses produites par les salariés, les profits le démontrent, mais sont accaparées à d'autres fins, à l'image du pacte dit de responsabilité : 41 milliards de cadeaux au patronat auxquels s'ajoutent 25 milliards de fraudes aux cotisations sociales, c'est 220 milliards d'aides publiques données aux entreprises, dont 80 % vont dans les poches des actionnaires.

## RENFORCER LE SYNDICALISME RETRAITÉ

Pour que les 15 millions de retraités – ées deviennent une force plus efficace pour gagner sur les revendications. En me syndiquant à l'UCR-CGT, je me donne les moyens d'agir sur ma vie de retraité-e.

## DONNONS-NOUS LES MOYENS DE LA MOBILISATION

Les retraités (ées) doivent agir. L'Union Confédérale des Retraités les appelle à poursuivre et à amplifier la mobilisation unitaire. Après les succès de la carte de vœux/pétition en janvier 2014 (plus de 120 000 signataires), la journée nationale d'action du 3 juin 2014 à Paris (plusieurs dizaines de milliers de participants (tes) venus de toute la France), celle du 30 septembre, il faut aller plus loin dans l'élargissement de la mobilisation et l'interpellation des élus.

### L'APPORT DES RETRAITÉ(E)S - LES DEVOIRS DE LA SOCIÉTÉ

Par leur travail, les retraités (ées) ont permis les progrès des sciences et la création de richesses

Par leurs cotisations elles et ils ont été solidaires des générations précédentes.

Par leurs luttes, elles et ils ont obtenu et maintenu des acquis pour un progrès social pour tous.

Leur implication (familiale, associative, bénévolat...) en fait un des moteurs économique et social de la société.

L'importance du rôle qu'ils jouent et de la place qu'ils occupent dans la société exigent qu'ils puissent bénéficier des moyens nécessaires et suffisants pour pouvoir vivre une retraite épanouie, en pouvant se nourrir, se soigner, se loger correctement jusqu'à la fin de leur vie.

UCR-CGT : 263 rue de Paris - 93515 Montreuil cedex  
Tél. : 01 55 82 83 70 - Mail : ucr@cgt.fr



## RETRAITES

# Régimes de base

70 ans de Sécurité sociale et de retraite conquis au lendemain de la Seconde guerre mondiale. Objectif: garantir à chaque salarié(e) un revenu décent au terme d'une vie de travail. Aujourd'hui, nous sommes 15 millions de retraités, une force pour la consommation, le développement économique du pays, la solidarité familiale intergénérationnelle. Depuis près de vingt ans, le pouvoir d'achat des retraites ne cesse de baisser.



## LA SANTÉ

# Notre bien le plus précieux

Baisse des remboursements, déserts médicaux, politique de santé vers le bas. Nous exigeons:

Un suivi médical post-professionnel après le départ en retraite.

L'amélioration des remboursements de la Sécurité Sociale, la suppression des franchises médicales, du forfait hospitalier, des dépassements d'honoraires, de la Casa...

Faciliter l'accès aux complémentaires Santé

Un grand service public de l'autonomie. Attribution de droits prenant en compte la situation des proches dans leur rôle d'aïdants. Adaptation du logement, de l'urbanisme, des transports. Etablissements d'hébergement accessibles financièrement.



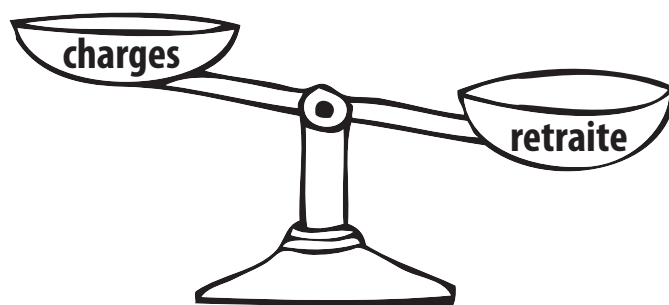
## CADRE DE VIE

# Logement/transport

La CGT propose:

Un habitat intergénérationnel; des logements adaptés à la perte de mobilité; des foyers logements véritables « domiciles ».

Des transports urbains, interurbains et en milieu rural en nombre suffisant répondant aux besoins des retraités en matière de fréquence, d'horaires, de correspondances, de confort, d'accessibilité, de sécurité, de maillage et de proximité. Une politique tarifaire qui rende l'ensemble des transports accessible à toutes et à tous.



# Régimes complémentaires

La retraite complémentaire Arrco-Agirc constitue un complément indispensable au régime de base de la Sécurité Sociale. Ces régimes sont menacés.

Loin de répondre à la gravité de la situation, les différents systèmes d'épargne retraite et autres placements financiers conduisent à travers l'individualisation, à une rupture de la solidarité intergénérationnelle, à une marginalisation des retraités. La pérennité même du système est menacée. La perspective d'un régime unique conduisant dans un premier temps à une fusion Arrco-Agirc, serait lourde de conséquences: loin d'ouvrir des droits nouveaux elle conduirait à un nivellement par le bas des pensions.



## FISCALITÉ

# Les retraité-e-s toujours maltraités

En 2014, beaucoup de retraités sont devenus imposables. Ils ont perdu de nombreux droits. Les retraités subiront, dès le 1<sup>er</sup> janvier 2015, une augmentation de la CSG. Pour la CGT, il faut une véritable réforme de l'impôt avec la création de nouvelles tranches, ainsi que de le rétablissement de la demi-part.



## **Elections du 4 décembre 2014 : Répartition des sièges dans le Conseil commun et les Conseils supérieurs des Fonctions publiques**

À la suite des élections professionnelles dans les trois versants de la fonction publique le 4 décembre dernier, neuf syndicats seront représentés au Conseil commun de la fonction publique (CCFP), l'instance chargée des questions touchant l'ensemble des agents.

### **Composition du Conseil commun de la Fonction publique**

- CGT : 8 sièges
- CFDT : 6 sièges
- FO : 6 sièges
- Unsa : 3 sièges
- FSU : 2 sièges
- Solidaires : 2 sièges
- CFTC : 1 siège
- CGC : 1 siège
- FAFP : 1 siège

Sur l'ensemble de la fonction publique, la CGT recueille 23,08 % des voix, la CFDT, 19,27 %, FO, 18,59 %, l'Unsa, 10,38 %, la FSU, 7,91 %, Solidaires, 6,85 %, la CFTC, 3,33 %, la CGC, 2,91 % et la FAFP, 2,93 %. Les autres listes recueillent 4,91 % des suffrages.

### **Composition du Conseil supérieur de la fonction publique d'État**

- FO : 4 sièges
- FSU : 4 sièges
- Unsa : 3 sièges
- CFDT : 3 sièges
- CGT : 3 sièges
- Solidaires : 2 sièges
- CGC : 1 siège

Dans la fonction publique d'État, FO recueille 16,99 % des voix, la FSU, 15,58 %, l'Unsa, 14,82 %, la CFDT, 13,96 %, la CGT, 13,43 %, Solidaires, 8,97 %, la CGC, 5,46 %, la CFTC, 3,35 % et la FGAF, 2,60 %. Les autres listes recueillent 4,84 % des suffrages.

### **Composition du Conseil supérieur de la fonction publique territoriale**

- CGT : 7 sièges
- CFDT : 5 sièges
- FO : 4 sièges
- Unsa : 2 sièges
- FA FPT : 2 sièges

Dans la fonction publique territoriale, la CGT recueille 29,53 % des voix, la CFDT, 22,33 %, FO, 17,71 %, l'Unsa, 8,17 %, la FA FPT, 7,47 %, Solidaires, 3,61 %, la CFTC, 3,52 %, la FSU, 3,32 %, la CGC, 1,28 % et le SA-FPT (FGAF), 1,12 %. Les autres listes recueillent 1,94 % des suffrages.

### **Composition du Conseil supérieur de la fonction publique hospitalière**

CGT : 7 sièges  
CFDT : 5 sièges  
FO : 5 sièges  
SUD Santé (Solidaires) : 2 sièges  
Unsa : 1 siège

Dans la fonction publique hospitalière, la CGT recueille 31,69 % des voix, la CFDT, 24,96 %, FO, 23,76 %, SUD Santé (Solidaires), 8,47 %, l'Unsa, 4,96 % et la CFTC, 2,91 %. Les autres listes recueillent 3,25 % des suffrages.